

**COMITE DE QUARTIER « Pré Joli / Carpinelles / Boige » du 19 Janvier 2021**

**Présents(\*) :** Elus : Jérôme FALLETTI, Alexandre GENNARO, Fabien GRILLOT, Grégory BASIN  
 Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence  
 Gilbert MADELON directeur des services techniques.

(\*) pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie de COVID, la réunion s'est tenue en visioconférence

Questions / remarques des participants	Réponses / Précisions apportées par la commune
<p><b>Présentation de la Charte des Comités de Quartier</b>                      Un habitant du quartier peut se porter volontaire pour être référent. Il sera élu par ses pairs lors du prochain comité de quartier.</p>	
<p><b>Aménagement de la rue du pré joli</b></p>	
<p>Les élus souhaitent avoir un retour des habitants sur l'aménagement après 2 ans d'utilisation pour explorer les éventuelles améliorations à apporter.</p> <p>Retours du comité de quartier :</p>	
<p>Il y a un sentiment d'insécurité dans le virage vers la piste cyclable à cause de la largeur de la voie et de l'emplacement des gabions.</p>	<p>La mairie regardera de plus près cette problématique. Des propositions sont également attendues de la part du comité de quartier.</p>
<p>La présence de nombreux lycéens, notamment entre 12h et 14h rajoute un sentiment d'insécurité dans ce secteur.</p>	<p>Le problème des lycéens sera évoqué avec eux et le proviseur.</p>
<p><b>Gabions</b></p>	
<p>Des flaques d'eau persistent à l'amont des gabions                      Un sentiment de vitesse de véhicules est toujours présent                      La sortie des portails n'est pas sécuritaire                      Les stationnements semblent plus nombreux.                      Aspect visuel des gabions</p>	<p>Ces sujets seront à évoquer après la problématique du virage citée ci-dessus. Des propositions du comité de quartier sont les bienvenues.</p> <p>Un courrier a été adressé par la Police municipale aux habitants de l'immeuble rue de Joigny face au pré joli pour stationner uniquement dans leur cour et garages</p>
<p><b>Sortie rue de Joigny</b></p>	
<p>Vitesse excessive rue de Joigny : différentes propositions sont faites par les participants.</p>	<p>La Mairie souhaite une réflexion globale sur les voiries pavillonnaires de la commune.                      Elle mettra en test un radar pédagogique rue de Joigny (sens déchèterie/Biche) avant la sortie de la rue du pré joli et étudie la possibilité d'améliorer la visibilité en sortie de cette rue ainsi que la signalisation (panneau clignotant...)                      L'installation d'un miroir oblige l'installation d'un STOP rendant la sortie difficile. (code de la Route)                      Une réunion spécifique à ce quartier se tiendra sur site au printemps selon la situation sanitaire.</p>

<b>OAP rue de Joigny</b>	
<p>Le terrain a été classé constructible après enquête publique par l'ancienne municipalité</p> <p>Construction de 35 logements environ</p> <p>Le projet est en cours sur la partie en bleu ciel sur la présentation (en annexe de ce compte-rendu)</p> <p>Il n'y a pas encore de dossier d'urbanisme déposé en Mairie</p> <p>La Mairie suit le dossier - accompagnement du projet par un trottoir pour assurer la sécurité des modes de déplacements doux</p>	<p>La voie intérieure sera sans issue dans un premier temps.</p> <p>Accès au lotissement en direct via la piste cyclable pour les modes doux.</p> <p>Tous les habitants peuvent se renseigner sur les règles de construction sur internet, sur le site de Grand Chambéry dédié au PLUi. Il faut consulter le document concernant les OAP urbaines et celui sur le règlement de la zone.</p>
<b>OAP Carpinelles</b>	
<p>Le terrain a été classé constructible après enquête publique par l'ancienne municipalité</p> <p>L'OAP prévoit 15 à 20 logements. Le choix du promoteur sera fait par la commune.</p> <p>Peut-on limiter les logements, les faire passer par une autre route ?</p> <p>Est-ce qu'une contrepartie agricole a été réalisée ?</p>	<p>La commune travaille en parallèle le cheminement doux entre le Lycée du Granier et le lotissement Chanéac.</p> <p>Les orientations de l'OAP ont été arrêtées lors de l'élaboration du PLUi. Les opérateurs doivent respecter les règles actuellement en vigueur.</p> <p>L'accès se fera par la rue des Carpinelles</p> <p>Elle a été prise en compte dans le cadre de l'élaboration du PLUi</p>
<b>Arrêt des sacs au sol</b>	
Présentation de la nouvelle organisation du service déchet de Grand Chambéry au niveau de la rue des Carpinelles.	Ce dispositif est effectif depuis fin septembre 2020.
<b>Divers</b>	
Où en est la fibre rue Marcoz et dans le quartier de Bel Air ?	Les administrés peuvent se tenir au courant de l'avancement de la fibre optique à proximité de chez eux sur le site : réseaux orange.fr
Pourquoi poser encore des câbles aériens ?	Le tirage des câbles est du ressort de l'opérateur
Les accotements sont non stabilisés, côté poubelles, entre le lavoir et la croix. Est-il possible de réaliser un parking, améliorer le croisement de véhicule ?	C'est un projet à développer ultérieurement en comité de quartier.
La commune peut-elle remettre un banc près du lavoir qui a disparu lors de l'installation des conteneurs	Si le comité de quartier est favorable, la commune peut en remettre un.
Le ramassage des poubelles est fait trop tôt le matin rue du pré joli	L'organisation de la collecte est faite par Grand Chambéry. Un signalement sera fait pour demander de décaler le ramassage plus tard dans la matinée.
L'ancien chemin qui mène aux gens du voyage rue de Joigny est un vrai dépotoir.	La gestion des gens du voyage est du ressort de l'agglomération. La commune sollicite régulièrement

Quid de l'environnement ?	Grand Chambéry et la Préfecture de la Savoie à ce sujet notamment concernant la salubrité.
Est-il prévu un enfouissement des réseaux à Boige ?	L'enfouissement sera étudié dès les quartiers en cours terminés
Vitesse des livreurs de repas	La police municipale interviendra sur ce phénomène et adressera un courrier au prestataire.
Feu de la Biche : pour le passage piéton sud rue des Belledonnes, la durée du vert est très courte pour une traversée en sécurité, notamment des élèves.	La commune fera remonter cette remarque à l'agglomération, gestionnaire du carrefour à feu.
l'état de la surface de la rue du pré joli n'est pas bon.	Au-delà de la partie déjà réalisée, l'intervention de la commune se fait en fonction de l'état des routes sur l'ensemble de la commune. Une programmation pluriannuelle est en cours de finalisation pour avoir une vision des travaux à réaliser sur les 3 prochaines années. La rue du pré joli pourrait intégrer cette liste.
Problème de déneigement de la piste cyclable aux horaires pour aller à l'école	Il n'est pas possible pour la commune de déneiger l'ensemble des axes vélos avec ses moyens. La rue des barreaux fait partie des axes qui sont déneigés en priorité dans le cadre du dossier d'organisation de la viabilité hivernale de la commune. Lors du dernier épisode neigeux, le matériel dédié au déneigement de trottoirs et pistes cyclables est tombé en panne et ce secteur n'a pu être réalisé.
Rue du pré joli, le conteneur en verre est trop près de la piste cyclable et pose problème, notamment vis-à-vis des éclats de verre résiduels.	La commune a déjà informé Grand Chambéry de ce point. Cependant, les conteneurs à verre n'ont pas la même profondeur que les autres conteneurs. Ils ne sont donc pas interchangeables.
Le chemin piéton qui devrait permettre l'accès au Gallaz est inaccessible et impraticable car il traverse les habitations des gens du voyage.	L'ancien cheminement a été dévié par la rue des Barreaux.
Est-ce que la Mairie peut passer le chasse neige devant les portails des maisons des personnes âgées ?	Les personnes qui rencontrent des problèmes dans le cadre de leur vie quotidienne peuvent s'adresser au CCAS. 0479710742 ou CCAS.accueil@laravoire.com
Route de Myans à partir du lavoir : trous importants sur la chaussée	Les services techniques passeront voir pour une reprise en enrobé à froid.
Un passage piéton peut-il être réalisé au début de la rue de la biche ?	La mairie prendra en compte cette demande.

*La date du prochain comité de quartier vous sera communiquée par mail, ainsi que sur Facebook et sur le site internet de la Mairie*

Jérôme FALLETTI



Adjoint au Maire  
Délégué à l'équipement public  
et au Comité de Quartier Pré Joli / Carpinelles / Boige